

brasses. Cette terre est devenue la propriété du Gouvernement. Uhatoo était le propriétaire avant qu'elle est devenu au Gouvernement.

Signé: Uhatoo.

9. Ueremomoo. S'étend depuis la limite du terrain de Ueremomoo jusqu'à le bord de la rivière de Uaiamui sur environ seize brasses. Il s'étend aussi depuis la limite du terrain de Ueremomoo jusqu'à le terrain de Ueremomoo, sur environ quatre vingt brasses.

Uere-a-Fasa est le vrai propriétaire de ce terrain.

Signé: Uere-a-Fasa.

10. Hinaiti. S'étend depuis la limite du terrain de Fasa jusqu'à Uitehauri, sur environ quatre vingt brasses. Il s'étend aussi depuis la limite du terrain de Pao jusqu'à la limite du terrain de Fasa, sur environ trente brasses. Ueremomoo est le vrai propriétaire de ce terrain.

Signé: Ueremomoo.

11. Uitehauri. S'étend depuis la limite du terrain de Ueremomoo jusqu'à Uperateve, sur environ Cinq brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'au sommet de la montagne, sur environ soixante brasses. Uere-a-Fasa est le vrai propriétaire de ce terrain.

Signé: Uere-a-Fasa.

12. Paoaicho. S'étend depuis la limite de Ueremomoo jusqu'à Uaiamui sur environ Cinqante brasses. Il s'étend aussi depuis la limite du terrain de Ueremomoo jusqu'à le terrain de Fasa, sur environ sixante brasses. Upehepehe-a-Pao est le vrai propriétaire de ce terrain.

Signé: Upehepehe-a-Pao.